

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2023_8_2

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 30

Votants : 36

Objet : Multiaccueil
Réhabilitation Ombrelle St
Pardoux Validation APS et
demande financement CAF

L' an deux mille vingt trois, le mardi 17 octobre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 10 Octobre 2023

Titulaires : Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame FOURNIER Thérèse, Monsieur GUITTON Claude

Pouvoirs :

Madame BAILLY Christiane a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame EVRARD Elisabeth a donné pouvoir à Monsieur LEMAITRE Thierry
Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Madame RONDARD Audrey a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur PETORIN Patrick

Excusé(s) : Madame BAILLY Christiane, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur FRERE Fabrice, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Secrétaire de Séance : Madame Francine CHAUSSERAY

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu sa compétence « Création et gestion de multiaccueil ou de halte-garderie à St Pardoux-Soutiers »

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 22 mars 2022 validant le programme détaillé du projet de construction

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 18 avril 2023 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un multiaccueil comprenant la réhabilitation et l'extension de la halte-garderie l'Ombrelle à St Pardoux-Soutiers à l'agence C+M ARCHITECTES

Considérant le projet de création d'un multiaccueil de 16 places à l'Ombrelle

Considérant la réhabilitation de la halte-garderie à l'ombrelle en Accueil de loisirs

Considérant les études d'avant-projet sommaire réalisées par l'architecte C+M

Considérant l'enveloppe financière provisoire des travaux estimée à 813 565 € ht

Considérant l'estimation des travaux par l'architecte portée à 1 316 200 € ht répartie ainsi :

- Partie neuve = 1 080 900 € ht

- Partie réhabilitée = 90 700 € ht

- Options rénovation énergétique de l'existant = 144 600 € ht

| DEPENSES | HT | RECETTES previsionnelles | montant |
|--------------------------------------|---------------------|-------------------------------|------------------|
| foncier | 80 000,00 | apport foncier | 80 000 |
| ETUDES MOE | 130 529,86 | DETR max | 300 000 |
| ETUDES AMO+ CT+SPS+G2+TOPO | 25 485,00 | CAF FDS PAEI EAJE (16 places) | 241 000 |
| amiante /DIAG+DESAMIANTAG+DEMOLITION | 23 492,54 | CAF fds nationaux ALSH | 300 000 |
| MULTIACCUEIL | 839 600,00 | DEPARTEMENT | 100 000 |
| ACCUEIL DE LOISIRS | 476 600,00 | MSA | 35 000 |
| EQUIPEMENT | 50 000,00 | EUROPE | 0 |
| RACCORDMENT DIVERS ET IMPREU | 50 000,00 | autres financement /emprunt | 284 566 |
| | | AUTOFINANCEMENT | 335 141 |
| TOTAL DEPENSES | 1 675 707,40 | TOTAL RECETTES | 1 675 707 |

Considérant la surface totale portée à 843.68 m² dont partie multiaccueil 304.67m² et partie Alsh 538.71 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'approuver l'Avant-Projet Sommaire du projet de construction du multiaccueil et de réhabilitation de l'Ombrelle à St Pardoux-Soutiers avec une estimation financière de travaux de 1 316 200 €ht**
- **D'autoriser l'architecte à poursuivre les études pour l'avant-projet définitif**
- **De solliciter les demandes de subventions auprès des partenaires financiers (CAF, MSA, DEPARTEMENT, ETAT, SIEDS).**

Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Francine CHAUSSERAY



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 17/10/2023
Publié le 24/10/2023
Transmis en sous-préfecture le

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU


